



TARIF TRANSACTION APPLICABLE A PARTIR DU 01 JANVIER 2022

Barème établi par tranches cumulatives

Appartements - Particuliers - Villas - Pavillons
Propriétés

HONORAIRES MINIMUM : 5 000 € T.T.C.

NET VENDEUR	% H.T. *	% T.T.C. *	Honoraires maximum T.T.C. sur la Tranche
Jusqu'à 50 000 €uros	Forfait	Forfait	5 000,00 €
De 50 001 €uros à 100 000 €uros	5,83%	7,00%	8 500,00 €
De 100 001 €uros à 200 000 €uros	4,58%	5,50%	14 000,00 €
De 200 001 €uros à 400 000 €uros	3,75%	4,50%	23 000,00 €
De 400 001 €uros à 600 000 €uros	2,92%	3,50%	30 000,00 €
Au-delà	2,50%	3,00%	

Terrains

HONORAIRES MINIMUM : 5 000 € T.T.C.

NET VENDEUR	% H.T. *	% T.T.C. *
Forfaitaire jusqu'à 50 000 €uros	4 166,67 €	5 000,00 €
au-delà	8,33	10,00

Garage et parking

NET VENDEUR	% H.T. *	% T.T.C. *
Forfaitaire jusqu'à 25 000 €uros	2 083,33 €	2 500,00 €
au-delà	8,33	10,00

Fonds de Commerce et Droit au bail

NET VENDEUR	% T.T.C. *	% T.T.C. *
Forfaitaire jusqu'à 50 000 €uros	4 166,67 €	5 000,00 €
au-delà	8,33	10,00

ESTIMATIONS

TARIFICATION DES HONORAIRES

Vacation: 150,00 €uros H.T. soit 180,00 €uros T.T.C.

* T.V.A. : 20 % - honoraires inclus à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.



TARIFS APPLICABLES AU 01 JANVIER 2022

Gestion	HT	TTC
- Honoraires de gestion courante calculés sur les encaissements	7,00%	8,40%
- Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées	/	2,70%
- Assurance loyers impayés, protection juridique, dégradations et vacance locative calculée sur les sommes quittancées	/	5,60%
Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)		
- Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail et à l'état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur. (visite, dossier et bail limité à 8€/m ² - état des lieux limité à 3€/m ²).	1 mois de loyer Charges comprises TTC	
- Honoraires d'entremise - négociation - location : Montant à la charge exclusive du bailleur (forfait)	125,00 €	150,00 €
Honoraires de location parking ou garage		
- Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire / 50 % bailleur	163,33 €	196,00 €
Honoraires de location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)		
- Honoraires de location calculés sur le loyer annuel	16,67%	20,00%
- Ouverture de dossier/entrée locataire	Vacations et débours	
Actes techniques		
- Honoraires sur Travaux/Intervention calculés sur le montant des travaux TTC (Propriétaire)		
jusqu'à 100 € HT	8,33 €	10,00 €
de 101 à 500 € HT	20,83 €	25,00 €
supérieur à 501 € HT	4,17%	5,00%
Prestations de bureau et administratives		
- Frais renouvellement / avenant de baux (Montant appliqué au demandeur)	125,00 €	150,00 €
- Prolongation et annulation congé (Locataire)	30,00 €	36,00 €
- Déclaration Revenus Fonciers (Propriétaire)	37,50 €	45,00 €
- Vacances (taux horaire) : suivi sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte, ... (Propriétaire)	64,17 €	77,00 €
- Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (Propriétaire)*	32,50 €	39,00 €
- Frais administratifs mensuel (par lot géré)	0,83 €	1,00 €
- Commande et suivi diagnostics (DPE, électricité, amiante, plomb, etc.)	29,17 €	35,00 €
- Detecteur Avertisseur Autonome de Fumée (Propriétaire)*	54,17 €	65,00 €
- Frais de déclaration TVA par trimestre (Propriétaire)	20,83 €	25,00 €
<i>* Dont prestation et suivi administratif</i>		
Prestations de service à la carte		
- Duplicata de quittance (Locataire)	2,50 €	3,00 €
- Duplicata contrat de location (Locataire)	14,17 €	17,00 €
- Duplicata autres documents (Etat des lieux, diagnostics, répartition de charges, attestations.)	2,08 €	2,50 €

Les prestations annexes sont susceptibles d'être revalorisées